

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Ernest Flacon, 1er octobre 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à Ernest Flacon, 1er octobre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[1er octobre 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Flacon, Ernest \(1842-\)](#)

Lieu de destinationMons-en-Laonnois (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin répond à la lettre d'Ernest Flacon du 30 septembre 1885 en l'informant qu'il ne peut consentir à accepter un mandat de député dans les conditions actuelles de nomination de la Chambre.

NotesLe 30 septembre 1885, Ernest Flacon écrit à Godin pour lui demander si l'on peut voter pour lui aux élections du 4 octobre et s'il accepterait le mandat de député (Guise, archives du Familistère : ARCH-FAM-2021-0-0445).

Mots-clés

[Élections](#)

Personnes citées[Assemblée nationale \(France\)](#)

Événements cités[Élections législatives \(4 et 18 octobre 1885, France\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation1 p. (131v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
1 8^{bre} 87

Monsieur,

En réponse à votre lettre
du 30 septembre, j'ai l'hon-
neur de vous dire que je ne
puis consentir à accepter
un mandat de député, avec
une Chambre nommée dans
les conditions qui va l'être
la prochaine.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mes senti-
ments distingués.

Guise